

DESCHAMPS CHRISTOPHE

48 RUE LAMARTINE
LE PATIO DE LUCHON
48 RUE LAMARTINE
31110 BAGNERES DE LUCHON

BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent			
	31/12/2021 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	384 704	39 105	345 599	92,59		
21100000 TERRAINS	20 000		20 000	5,36		
21310000 CONSTRUCT.BATIMENTS	270 000		270 000	72,34		
21500000 MATERIEL ET OUTILLAG	3 736		3 736	1,00		
21530000 MOBIL-HOME CAMPING	44 494		44 494	11,92		
21810000 INST.AGENC.DIVERS	5 221		5 221	1,40		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	19 300		19 300	5,17		
21840000 MOBILIER	20 485		20 485	5,49		
21841000 LITERIE / LINGE DE LIT / VAISSELLE	1 468		1 468	0,39		
28131000 AMORT.CONSTRUCTION		24 275	-24 275	-6,49		
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTIL		333	-333	-0,08		
28153000 AMORTISSEMENT MOBIL-HOME		536	-536	-0,13		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS		372	-372	-0,09		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TR		5 586	-5 586	-1,49		
28184000 AMORT. MOBILIER		7 715	-7 715	-2,06		
28184100 AMORT. LINGE DE LIT-LITERIE-VAISSELLE		288	-288	-0,07		
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	384 704	39 105	345 599	92,59		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 604		2 604	0,70		
41100000 CLIENTS	2 604		2 604	0,70		
Autres créances	15 473		15 473	4,15		
40100000 FOURNISSEURS	5 615		5 615	1,50		
44567000 CREDIT DE TVA	352		352	0,09		
44568000 DEMANDE REMBOURSEMENT TVA	8 500		8 500	2,28		
44586000 TVA S/FACT.NON PARVE	1 006		1 006	0,27		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	9 066		9 066	2,43		
51210000 CREDIT AGRICOLE	9 066		9 066	2,43		
Caisse						
Charges constatées d'avance	500		500	0,13		
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AV	500		500	0,13		
ACTIF CIRCULANT	27 644		27 644	7,41		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	412 348	39 105	373 242	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		
Capital social ou individuel (dont versé : -6 967)	1 247	0,33		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	-6 967	-1,86		
10800000 COMPTE DE L'EXPLOITA	8 214	2,20		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	6 174	1,65		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	7 422	1,99		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	326 072	87,36		
16420000 PRET 10002011619	14 007	3,75		
16430000 PRET 10001944494	7 078	1,90		
16440000 PRET IMMOBILIER	304 988	81,71		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 693	10,37		
40100000 FOURNISSEURS	32 253	8,64		
40810000 FOURNIS.FACT.NON PAR	6 440	1,73		
Autres dettes	1 056	0,28		
44551000 TVA A DECAISSER	310	0,08		
44580000 REGUL TVA	241	0,06		
44710000 TAXE DE SEJOURS	505	0,14		
Produits constatés d'avance				
DETTES	365 821	98,01		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	373 242	100,00		

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			75 412	100,00			75 412		N/S
70610000 SEJOURS PENSIONS-NUITEES 10%			69 405	92,03			69 405		N/S
70620000 EXTRA RESTAURATION 20%			63	0,08			63		N/S
70630000 EXTRA RESTAURATION 10%			679	0,90			679		N/S
70640000 PRESTATIONS DIVERSES			506	0,67			506		N/S
70650000 PRESTATIONS & COMMISSION PYRENES SEJOUR			4 759	6,31			4 759		N/S
Chiffres d'Affaires Nets			75 412	100,00			75 412		N/S
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			75 412	100,00			75 412		N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 852	10,41			7 852		N/S
60105500 ACHATS MATIERE 5,5%			7 310	9,69			7 310		N/S
60120000 ACHATS MATIERE 20%			179	0,24			179		N/S
60130000 ACHATS INTRACOM			363	0,48			363		N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			29 660	39,33			29 660		N/S
60400000 ACTIVITÉS & PRESTATIONS CLIENTS			390	0,52			390		N/S
60611000 FOURNITURE ELECTRICITE			1 415	1,88			1 415		N/S
60613000 FOURNITURE GAZ			2 851	3,78			2 851		N/S
60614000 FOURNITURE CARBURANT			1 149	1,52			1 149		N/S
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIPEMENT			6 277	8,32			6 277		N/S
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES			452	0,60			452		N/S
60650000 DECORATION			1 517	2,01			1 517		N/S
61110000 BLANCHISSERIE-PRESSING			1 305	1,73			1 305		N/S
61320000 LOCATION LOCAL GARAGE LUCHON			1 575	2,09			1 575		N/S
61350000 LOCATIONS MOBILIERES			120	0,16			120		N/S
61351000 LOCATION TPE CB			264	0,35			264		N/S
61352000 LOGICIEL GESTION RESERVATION			450	0,60			450		N/S
61400000 CHARGES LOCATIVES			65	0,09			65		N/S
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER LE PATIO			896	1,19			896		N/S
61521000 ENTRETIEN MOBIL-HOME			566	0,75			566		N/S
61551000 ENTRETIEN MATERIEL			456	0,60			456		N/S
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT			518	0,69			518		N/S
61610000 ASSURANCE PRET PROFESSIONNEL			154	0,20			154		N/S
61810000 DOCUMENTATION GENERALE			13	0,02			13		N/S
62220000 COMMISSIONS RESERVATIONS			3 913	5,19			3 913		N/S
62260000 HONORAIRES			1 500	1,99			1 500		N/S
62270000 FRAIS ACTES & CONTEN			308	0,41			308		N/S
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			1 234	1,64			1 234		N/S
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS			4	0,01			4		N/S
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			896	1,19			896		N/S
62600000 FRAIS POSTAUX			67	0,09			67		N/S
62610000 FRAIS FORFAIT INTERNET			244	0,32			244		N/S
62730000 COMMISSIONS CB & ANCV			455	0,60			455		N/S
62750000 SERVICES BANCAIRES			297	0,39			297		N/S
62810000 COTISATIONS			310	0,41			310		N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			6 453	8,56			6 453		N/S

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
63130000 PART.FORM.CONTINUE(T		106	0,14			106			N/S
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE		2 854	3,78			2 854			N/S
63512000 TAXES FONCIERES		2 503	3,32			2 503			N/S
63514000 TAXE S/VEHICULES SOCIÉTÉS		310	0,41			310			N/S
63710000 CSG DEDUCTIBLE		680	0,90			680			N/S
Rémunérations du personnel									
Charges sociales		3 036	4,03			3 036			N/S
64620000 URSSAF MALADIE		393	0,52			393			N/S
64630000 URSSAF RETRAITE		2 643	3,50			2 643			N/S
Dotations aux amortissements		17 255	22,88			17 255			N/S
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO		17 255	22,88			17 255			N/S
Dotations aux provisions									
Autres charges		469	0,62			469			N/S
65100000 REDEVANCES		469	0,62			469			N/S
Total des charges d'exploitation		64 725	85,83			64 725			N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		10 687	14,17			10 687			N/S
Produits financiers									
Produits exceptionnels		1	0,00			1			N/S
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GE		1	0,00			1			N/S
Charges financières		4 507	5,98			4 507			N/S
66116000 INTERETS EMPRUNTS &D		4 507	5,98			4 507			N/S
Charges exceptionnelles		7	0,01			7			N/S
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GE		7	0,01			7			N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		6 174	8,19			6 174			N/S
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
Total des Produits		75 413	100,00			75 413			N/S
Total des Charges		69 239	91,81			69 239			N/S
RÉSULTAT NET		6 174	8,19			6 174			N/S
		<i>Bénéfice</i>							
Dont Crédit-bail mobilier									
Dont Crédit-bail immobilier									

Désignation de l'entreprise <u>DESCHAMPS CHRISTOPHE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>48 RUE LAMARTINE LE PATIO DE LUCHON 48 RUE LAMARTINE 31110 BAGNERES DE LUCHON</u>																									
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>9</td><td>4</td><td>7</td><td>4</td><td>4</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td></tr> </table>										8	4	9	9	4	7	4	4	5	0	0	0	1	1		
8	4	9	9	4	7	4	4	5	0	0	0	1	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>															
										Exercice N clos le <u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>1</u>															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012																		
			Autres *		014		016																		
	Immobilisations corporelles *				028	384 704	030	39 105				345 599													
	Immobilisations financières * (1)				040		042																		
	Total I (5)				044	384 704	048	39 105				345 599													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052																		
		Marchandises *		060			062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		2 604	070					2 604													
				Autres * (3)		072	15 473	074				15 473													
	Valeurs mobilières de placement				080		082																		
	Disponibilités				084	9 066	086					9 066													
	Charges constatées d'avance *				092	500	094					500													
Total II				096	27 644	098					27 644														
Total général (I + II)										110	412 348	112	39 105		373 242										
PASSIF												Exercice N 1		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120					1 247													
	Écarts de réévaluation						124																		
	Réserve légale						126																		
	Réserves réglementées *						130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131)	132															
	Report à nouveau									134															
	Résultat de l'exercice									136			6 174												
	Provisions réglementées									140															
Total I									142			7 422													
Provisions pour risques et charges									Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156			326 072													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166			38 693													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169)	172		1 056													
	Produits constatés d'avance									174															
Total III									176			365 821													
Total général (I + II + III)										180				373 242											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195			306 106													
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			55 404													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise DESCHAMPS CHRISTOPHE		Néant <input type="checkbox"/> *			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	x	Exercice N clos le 13/11/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
					218		
		Services *	217		75 412		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	75 412	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	7 852	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	29 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	2 854	244	6 453
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 036	
	Dotations aux amortissements *				254	17 255	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262	469
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	64 725	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	10 687	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	4 507	
Produits exceptionnels (IV)					290	1	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	7	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	6 174	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	6 174	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	2 250	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
					352	8 424	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
					370	8 424	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	20 000	422		424		426		426	20 000		
	Constructions	430	270 000	432		434		436		436	270 000		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	48 230	444		446		446	48 230		
	Installations générales agencements divers	450		452	5 221	454		456		456	5 221		
	Matériel de transport	460	19 300	462		464		466		466	19 300		
	Autres immobilisations corporelles	470	20 000	472	1 953	474		476		476	21 953		
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	329 300	492	55 404	494		496		496	384 704		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520	15 275	522	9 000	524		526	24 275	526	24 275		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	868	534		536	868	536	868		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	372	544		546	372	546	372		
	Matériel de transport	550	1 726	552	3 860	554		556	5 586	556	5 586		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 849	562	3 154	564		566	8 003	566	8 003		
TOTAL		570	21 850	572	17 255	574		576	39 105	576	39 105		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
		①	②			③	④	Court terme *	Long terme				
									⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578		580	582	584		586		581		587		589
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595
TOTAL							596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

④

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>DESCHAMPS CHRISTOPHE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		960							
Total des déficits restant à reporter		970							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381							
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325							
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380		3 036					
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		3 036					
N° du centre de gestion agréé		388							
Montant de la TVA collectée		374		7 708					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378		4 068					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399		5 000					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397							

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:DESCHAMPS CHRISTOPHE.....										Néant <input type="checkbox"/> *							
Exercice ouvert le: ..01./01./2021.. et clos le:31./12./2021						Données en nombre de mois		1		2							
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																	
Effectif moyen du personnel * :										376							
Dont apprentis										657							
Dont handicapés										651							
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861							
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108		75 412					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118							
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119							
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105							
TOTAL 1										106		75 412					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115							
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143							
Subventions d'exploitation reçues										113							
Variation positive des stocks										111							
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116							
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153							
TOTAL 2										144							
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																	
Achats										121		21 903					
Variation négative des stocks										145							
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125		13 200					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146		834					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133							
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148		469					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128							
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135							
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150							
TOTAL 3										152		36 406					
IV - Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137		39 006			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117		39 006					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022				Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026							
Période de référence										024		/ /		160		/ /	
Date de cessation												/ /					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																	
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01012021	Régime "simplifié d'imposition"	<input checked="" type="checkbox"/>	ou "réel normal"	<input type="checkbox"/>
et clos le	31122021	Option pour la comptabilité super-simplifiée	<input type="checkbox"/>	TVA	<input type="checkbox"/>
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION	Dénomination de l'entreprise : DESCHAMPS CHRISTOPHE	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
	Adresse de l'entreprise : 48 RUE LAMARTINE LE PATIO DE LUCHON 48 RUE LAMARTINE 31110 BAGNERES DE LUCHON Mél : Téléphone :	
	SIREN 8 4 9 9 4 7 4 4 5	Mél :
	Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	

B DIVERS	Activités exercées (souligner l'activité principale) : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) <input type="checkbox"/>
-----------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	8 424	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b	
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		Total c + d.....
3. Total	8 424	
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ❷	8 424	

4. bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
4. ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)	
- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 <i>duodecies</i> du CGI	e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 <i>duodecies</i> du CGI	f

5. Plus-values
taxées selon les règles prévues ❸ par les particuliers à long terme différée de 2 ans (art. 39 *quindecies* 1-1 du CGI) ❹

à court terme et à long terme exonérées ❺

à long terme imposables ❻ à 12,8 %

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 *septies* A du CGI) ❼

dont plus-values à court terme exonérées (art. 151 *septies*, 151 *septies* A et 238 *quindecies* du CGI) ❽

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* ZRR art. 44 *quindecies* Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies* Autres dispositifs ❹

ZFU art. 44 *octies* et 44 *octies* A Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 *sexies* A

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 *sexdecies* Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) Zone de développement prioritaire art 44 *septdecies*

Exonération ou abattement pratique ❻ ➡ sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 % sur le bénéfice professionnel

7. BIC non professionnels (2031 *Bis*-SD) ❶ a - BÉNÉFICE b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)
PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance Moins-values à court terme (art. 39 *duodecies*)

- Plus-values
PV nettes à long terme imposable à 12,8%

- Exonération ou abattement pratiqué (art 44 *sexies* et suivants) sur le bénéfice non professionnel

8. Régime des sociétés de personnes ❷

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERTS

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur conventionné
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant: Lieu: BAGNERES DE LUCHON Date: 22022022 Qualité et nom du déclarant: CHEF ENTREPRISE DESCHAMPS CHRISTOPHE Signature:	

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

SAGE Experts-comptables janvier 2021

IMPÔT SUR LE REVENU

**N° 2031 Bis-SD
2021**

Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 septies A bis du
du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Identification, adresse, qualité des associés personnes morales 1	Siren	Quote-part du bénéfice ou du déficit 2	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques

Identification, adresse, qualité des associés personnes physiques 1	Associé ayant la qualité de gérant	Numéro fiscal	Date et lieu de naissance (Commune, N° département et pays)	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non-professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
			Date: Commune: Dépt: Pays:			

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2021

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD	Exercice 2021
Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.....	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)..... (* À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnels		
Location gérance		
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise DESCHAMPS CHRISTOPHE du _____
Adresse 48 RUE LAMARTINE LE PATIO DE LUCHON 48 RUE LAMARTINE 31110 BAGNERES DE LUCHON

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . .2021 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . .2021 . . 10	8 424
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire <u>DESCHAMPS CHRISTOPHE</u> <u>CHEF ENTREPRISE</u>		À <u>BAGNERES DE LUCHON</u> , le <u>22/02/2022</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	---	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		